

PREMIÈRE PARTIE

LE JUDAÏSME

Richard Ayoun

Avec un peu plus de treize millions de fidèles, la religion juive est aujourd'hui numériquement la moins importante des grandes religions mondiales. Elle a eu pourtant une influence et une répartition géographique inversement proportionnelles à sa taille. Le judaïsme tire son origine de la religion d'État de l'ancien royaume de Juda, qui fut démantelé en -587. La population survivante dut alors adapter une religion nationale à une communauté en exil, dispersée de l'Égypte à la Mésopotamie. Sa réussite se mesure à la fois par le développement du judaïsme lui-même et par la profonde influence qu'il eut sur deux autres grandes religions : le christianisme et l'islam.

Le mot grec *ioudaïsmos* (judaïsme) se rencontre pour la première fois dans un texte juif de langue grecque (2 M II, 21 et VIII, 1 et XIV, 38), datant sans doute de -1. Dans le Nouveau Testament, on le trouve dans Paul (Ga I, 13-14) : « Vous avez certes entendu parler de ma conduite jadis dans le judaïsme... ». Jusqu'à une date bien plus tardive encore, il n'avait aucun équivalent en hébreu ou en araméen.

Son pendant *hellénismos* (Hellènes) surgit lui aussi pour la première fois dans la même source, le deuxième livre des

Maccabées. Deux modes de vie y sont ainsi opposés : celui des Juifs et celui des Grecs, inspirés chacun par des croyances différentes, des modes de vie et des croyances bien antérieurs à l'apparition du terme abstrait qui finit par les désigner.

Le mot hébreu *Yahadout* est très rare pendant la période rabbinique. Dans la littérature médiévale, il est pratiquement inexistant. Il est très fréquent dans la terminologie moderne et contemporaine. « Juif », en hébreu *Yehoudi*, signifie originellement celui qui descend de la tribu de Juda (*Yehouda*). Après le schisme du royaume de Salomon en deux royaumes : Israël au Nord, Juda au Sud (-931), le mot juif désigne l'habitant du royaume de Juda, le « Judéen ». C'est dans le livre biblique d'*Esther* (II, 5 et V, 13) que le mot va prendre la connotation religieuse qu'il possède étymologiquement, c'est-à-dire « celui qui rend grâce au Dieu unique ». Le terme est passé en araméen, en grec, puis en latin. Mais, tandis que les non-juifs l'employaient fréquemment, les Juifs parlant hébreu à l'intérieur de la terre d'Israël préféraient s'appeler « Israël ». Ceci est attesté dans des manuscrits du désert de Juda, les apocryphes hébreux et essentiellement par l'ensemble de la littérature talmudique.

Chapitre 1

L'HISTOIRE DES ORIGINES À NOS JOURS

L'époque biblique

Sur les origines du peuple hébreu, l'historien n'a aucun témoignage extérieur qui parle d'Israël avant sa mention dans la stèle de l'an 5 du pharaon Merenptah [Merneptah] (-1207?). La première rédaction de la geste des origines d'Israël sous la forme de la généalogie des patriarches Abraham, Isaac et Jacob-Israël ne date probablement que de l'époque de la royauté unifiée (-1030? à -931) sous Saül, David et Salomon. Seul le cycle de Jacob-Israël pourrait avoir été rédigé avant le règne de David. « Ce fait tardif « des traditions patriarcales » souligne le rôle important de la tradition orale dans leur formation et leur rapport avec le genre littéraire des « légendes » sur les origines, genre commun à chaque peuple et que l'historien ne peut utiliser qu'avec beaucoup de circonspection et de sens critique : étude du contexte historique, transposition de l'histoire du héros éponyme en histoire collective d'un groupe, utilisation de la critique littéraire pour discerner les traditions les plus anciennes et analyse des données topographiques généralement très stables, au moins en cette région¹ ».

1. André Lemaire, *Histoire du peuple hébreu*, PUF, Paris, 1981, 128 p., p. 5.

Vers -1700 ou -1650, peut-être plus tard, un clan araméen aurait émigré de Mésopotamie où florissait la civilisation sumérienne. Selon l'Ancien Testament, Térakh, père d'Abraham, quitte Ur, cité alors opulente¹. L'antique cité d'Ur se trouvait à mi-chemin entre Bagdad et le fond du golfe Persique, à quelque 16 km du cours actuel de l'Euphrate, là où se dresse aujourd'hui le tumulus de bitume appelé par les arabes Al-Mukayyar.

Le clan s'installe à Harrân au nord-ouest de la Mésopotamie. Quelques années plus tard, Abraham se sépare du clan paternel sur un ordre divin et fonde un nouveau peuple, le peuple hébreu. L'ordre de Dieu à Abraham est l'acte de fondation du peuple juif : « Éloigne-toi de ton pays, de ton lieu natal et de la maison paternelle, et va au pays que je t'indiquerai. Je te ferai devenir une grande nation ; je te bénirai, je rendrai ton nom glorieux, et tu seras une bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et qui t'outragera je le maudirai : et par toi seront heureuses toutes les familles de la terre » (*Gn XII, 1-3*).

Selon une hypothèse très discutée, Abraham et les siens, les Hébreux, étaient proches d'une population semi-nomade, les *Habiru*, ou *Hapiru*, contemporaine des Amorites, et dont l'identité demeure énigmatique. Le nom *Habiru*, ou *Hapiru* est proche du nom « Hébreux ». Ce n'est pas un nom « national ». Certains le considèrent comme une appellation ethnique, d'autres pensent que « Hapiru » désigne une classe en marge de la société régulière. Ils y voient généralement des réfugiés, des bandes dangereuses qui attaquent les cités, ou, au contraire, des groupes soumis et utilisés comme mercenaires, par exemple, par des cités puissantes.

1. Selon les historiens actuels les Élamites ont détruit Ur en -2004.

La première unification de la geste patriarcale s'est faite à Hébron, capitale du royaume de David pendant sept ans (2 S II, 1-4 ; V, 1-5) et la première place a été donnée au patriarche Abraham représentant les groupes hébreux de la région d'Hébron. Quant au groupe hébreu se rattachant à Isaac, il paraît s'être installé dans le Négeb autour du puits et du sanctuaire de Béérchéba (*Gn XXVI, 26-33*). Puis, le groupe hébreu de Jacob aurait pénétré en Terre promise en traversant le Jourdain entre la vallée du Yabboq et celle du Wadi Far'ah. Il s'est sédentarisé dans la région située au nord et nord-est de Sichem, un sanctuaire situé en face de Sichem. C'est là que les Hébreux plantent leurs tentes et achètent un terrain aux « Bené-Hamor », notables de Sichem (*Gn XXXIII, 19*).

Ainsi, selon l'Ancien Testament, avec Abraham, Isaac et Jacob, nous entrons véritablement dans une ère nouvelle, celle du monothéisme, celle d'un Dieu Un et personnel qui demande à l'homme de « faire justice et droit » (*Gn XVIII, 19*) tout comme « Celui qui juge toute la terre accomplit le droit » (*Gn XVIII, 25*). L'idolâtrie est rejetée ; les grands récits des temps premiers, de la Création au Déluge, dont certains se retrouvent, sous des traits parfois relativement proches, dans les cultures environnantes, prennent une signification et une résonance nouvelles : Dieu créateur, importance de la personne humaine, loi et morale individuelles et collectives. C'est une nouvelle façon de penser et de vivre qui est inaugurée.

Sur le séjour des Hébreux en Égypte, la Bible ne donne que peu de détails ; ils se réduisent en substance aux faits suivants : les Térahités, entrés en Égypte avec Jacob, étaient une soixantaine (*Gn XLV, 26-27 ; Ex I, 5 ; cf. Septante et Ac VII, 14*), sans compter naturellement le personnel domestique. Ils s'établirent dans la région de Guessen et se livrèrent surtout aux occupations pastorales. Ainsi vécurent-ils en paix durant

plusieurs générations et se multiplièrent-ils grandement. C'est alors qu'un nouveau pharaon les aurait persécutés. Entre autres obligations pénibles, il leur imposa de travailler à la construction des villes de Pithom et de Ramsès. Enfin, devenus un peuple nombreux, les Hébreux sortirent d'Égypte, sous la conduite de Moïse, Prophète, envoyé de Dieu selon l'Ancien Testament¹.

Moïse accomplit sa mission qui est de libérer son peuple, entre des négociations délicates avec les anciens et de longues explications à l'Assemblée du peuple. Après des pourparlers pénibles avec Pharaon, les Dix Plaies contraignent le Pharaon à laisser partir les Hébreux. Vers -1312 (date de la tradition juive, la chronologie varie selon les thèses des divers historiens, la datation la plus récente étant vers -1270, -1250) s'accomplit en bon ordre la sortie d'Égypte. La Pâque instituée alors commémore l'indépendance du peuple d'Israël. La même année, les « fils d'Israël » reçoivent leur constitution religieuse et civile : la *Torah* (Loi, dérivé de la racine hébraïque *yrh* enseigner et peut se traduire par enseignement ou instruction), promulguée sur le Sinäi.

Les clauses essentielles sont contenues dans le décalogue qui définit la loi de l'homme uni à la transcendance de Dieu (*Ex XX, 2-17*) dont les commandements sont les suivants : I. Je suis le Seigneur ton Dieu. II. Tu n'auras pas d'autres dieux devant Moi. III. Tu ne prononceras pas le Nom du Seigneur en vain. IV. Tu respecteras le jour du Chabbat. V. Tu honoreras ton père et ta mère. VI. Tu ne commettras pas de meurtre.

1. Il existe une preuve archéologique (la découverte de près de six cents arceaux auxquels on attachait les chevaux entre le Nil et l'isthme de Suez, correspondant aux six cents cavaliers que Ramsès II aurait envoyés à la poursuite des Hébreux selon l'Ancien Testament) et une preuve épigraphique (la stèle de Merenptah).

VII. Tu ne commettras pas d'adultère. VIII. Tu ne commettras pas de vol. IX. Tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain. X. Tu ne convoiteras pas ce qui est à ton prochain (*Ex XX, 22-33 et XXXIV, 6-26*).

Ces commandements définissent un ordre surnaturel où l'homme, délivré de l'idole, reconnaît et adore, au-delà de l'apparence, le Créateur du ciel et de la terre. Selon les critiques bibliques, on peut dire que ces dispositions ont fait parcourir un certain chemin à la religion juive, qui conduisait vers un objectif auquel Moïse ne pouvait sans doute guère penser : un système de commandements et d'interdictions, réglant toute la vie du peuple et de l'individu, comme l'entend la piété biblique.

Au cours de cette période, la famille hébraïque est devenue nation. Elle comprend douze tribus divisées en clans, eux-mêmes subdivisés en « maisons paternelles » conduites par un Ancien. Chaque tribu reconnaît un juge suprême, le Nassi (prince). Les *Choterim* forment un cadre administratif (un peu comme les scribes égyptiens). Les décisions importantes sont adoptées par une Assemblée du peuple. Il s'agit d'un régime de démocratie directe.

Quarante années durant, Israël pérégrine à travers le désert du Sinäi, vivant de l'élevage mais aussi de métiers artisanaux exportés de l'Égypte. La tension est vive entre les exigences de la *Torah* de Moïse et l'anarchie des institutions tribales antiques. La *Torah* est un pacte : Israël obtiendra la Terre de Canaan et la protection divine, en retour il respectera une loi de justice, une foi strictement monothéiste. Dieu est le Roi légitime d'Israël.

Sous la direction de Josué, les Hébreux franchissent le Jourdain près de Guilgal, non loin de Jéricho (*Jos III, 17 ; IV, 20 s.*), puis pénètrent en Cisjordanie occupant Jéricho (*Jos VI*)

et Béthel (*Jg* I, 22-26). À leur approche, les notables de la tétrapole gabaonite, comprenant les quatre villes de Gabaon, Kephira, Béérot et Qiryat-Yearim, proposent aux Hébreux de faire alliance avec eux. Josué accepte et il leur aurait accordé un statut de vassaux (*Jos* IX).

C'est vers cette époque qu'il faut situer la mention d'Israël dans la stèle de Merenptah [Merneptah] (-1207?), vraisemblablement à la suite d'une expédition égyptienne en Palestine comportant la prise de Guézer, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Beth-Horon. Les clans hébreux se tournèrent alors vers le nord et occupèrent la montagne d'Ephraïm, la zone de montagnes et de collines situées entre Jérusalem et Sichem. L'archéologie constate que la plupart de ces cités-principautés portent des traces de destruction au niveau correspondant à l'invasion israélite.

Les tribus d'Israël reçoivent chacune une portion du pays conquis, à l'exception de celle de Lévi qui vivra des dîmes perçues sur les récoltes, désormais les noms des tribus d'Israël s'inscrivent dans la géographie, Monts de Juda, collines d'Ephraïm, Dan... Les Hébreux se sédentarisent, cultivent les terres, rebâtissent les villes cananéennes détruites. Leur gouvernement demeure tribal, plus exactement municipal : les anciens constituent le conseil qui administre un secteur urbain et rural. L'Assemblée du peuple se réunit rarement : en temps de guerre, elle élit un chef militaire unique, le Juge.

Les Juges d'Israël¹ du -XII^e siècle au -XI^e siècle sont : Othoniel de la famille des Qénizites : 40 ans ; Ehud, de la tribu de Benjamin : 80 ans ; Samgar, Baraq, de la tribu de Nephtali avec la prophétesse Déborah : 40 ans ; Gédéon, de la tribu de

1. R. de Vaux, O. P., *Histoire ancienne d'Israël. La période des Juges*, Librairie Lecoffre, J. Gabalda, Paris, 1973, 159 p., pp. 67-86.